

PREFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS (PDA) DES MONUMENTS HISTORIQUES (MH)

RAPPORT DE PRÉSENTATION

Préfecture du Rhône

29 cours de la Liberté et 106 rue Pierre Corneille 69 003 LYON

Eléments inscrits au titre des MH par arrêté du 26 octobre 1981:
**façades et toitures – grand escalier – salle du conseil général – salon jaune
ou salon Carnot, salon sud, grand salon, salon nord, salle à manger,
grand salon des appartements privés, chambre présidentielle et leur décor**



1) Localisation

La Préfecture du Rhône est située sur la rive gauche du Rhône. Elle est implantée sur une vaste parcelle bordée par la rue Servient, le cours de la Liberté, la rue Bonnel et la rue Pierre Corneille. La parcelle est issue d'un regroupement d'îlots rompant avec le tracé en damier des voies.

2) Historique et description

Dès 1878, sous la Troisième République suite à la séparation des deux institutions, municipale et départementale, la construction d'une nouvelle préfecture est projetée par l'architecte départemental Antonin Louvier (1818-1892). Les travaux s'échelonnent sur une dizaine d'années entre 1883 et 1890. Le choix de localisation de la Préfecture a été déterminant pour l'avenir de l'histoire urbaine de Lyon, et a fortement contribué au processus de déplacement progressif des fonctions politico-administratives sur la rive gauche. À plus petite échelle, la construction du monument a participé, avec celle du temple, à l'aménagement du quai de la Guillotière (1855), et à la création d'une place au débouché du pont Lafayette (reconstruit en pierre en 1890), à l'embellissement du quartier, et ainsi à son développement. Le bâtiment se révèle en outre une contribution intéressante à l'histoire de l'architecture des préfectures et à celle de l'éclectisme. Il bénéficie de l'ampleur et du raffinement du programme décoratif extérieur et intérieur.

Le corps central à cinq niveaux comporte deux cours intérieures et deux ailes en retour d'équerre sur la façade postérieure. Les toitures sont à la Mansart. La cour d'honneur et les jardins sont entourés d'une grille. Cet édifice en pierre de taille évoque la solidité et la pérennité du régime de la III^{ème} République, de même que le vaste perron et la rampe carrossable en fer-à-cheval participent à la solennité recherchée. Le pavillon central de la façade est orné de sculptures, et la clef de voûte des trois portes d'entrées évoque au centre le Rhône, puis de part et d'autre la Saône et l'Azergues représentées sous des traits humains par le sculpteur

lyonnais L. Martin. Les médaillons de P. Aubert représentent les richesses régionales de l'époque. De chaque côté de l'horloge, se dressent le jour et la nuit, œuvres d'E. Pagny, surmontées d'un fronton triangulaire où se trouvent, au centre, les initiales « R.F. » (République Française). Le faîte de ce même fronton est orné de deux femmes à demi couchées représentant les villes de Lyon et de Villefranche. Les décors intérieurs sont l'œuvre de différents artistes lyonnais : l'atrium, l'escalier d'honneur, les antichambres et les salons, les salles de délibérations du Conseil général revêtent un grand intérêt.

3) Enjeux de protection : justification du périmètre délimité des abords

La proposition de PDA s'appuie sur les points suivants :

Du fait de leur proximité et de leur insertion dans le même contexte urbain, il est proposé de créer un seul PDA pour la Préfecture et le grand temple protestant.

Persistence du tissu d'origine et influence de l'urbanisation de la rive gauche du Rhône : Les abords de la Préfecture sont en rapport direct avec le monument, dont l'urbanisation tardive a peu muté ce dernier siècle. Le tissu d'origine est structuré par de grands axes de type haussmanniens tels que le cours de la Liberté ou l'avenue du Maréchal de Saxe. L'influence jusqu'à aujourd'hui de la présence de la préfecture est bien visible, et dès qu'on s'en éloigne, on retrouve vite un tissu plus simple de faubourg ou des constructions récentes. Le périmètre inclura donc les îlots allant des quais jusqu'à la rue Vendôme. Au nord, il inclut les îlots bordant le cours Lafayette. Au sud, le bâtiment de la poste marque une rupture visuelle et physique du fait de son implantation, et le début d'un secteur au caractère différent.

Fait à Lyon, le 17 février 2020.

L'architecte des bâtiments de France,



Marie DASTARAC

PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS (PDA) DES MONUMENTS HISTORIQUES

GRAND TEMPLE PROTESTANT

3 quai Augagneur et 6 cours de la Liberté
69 003 LYON

(Monument historique classé par arrêté du 28 juillet 2011)

PRÉFECTURE DU RHÔNE

29 cours de la Liberté et 106 rue Pierre Corneille
69 003 LYON

(Monument historique inscrit par arrêté du 26 octobre 1981)

PROJET DE TRACÉ DU PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS DES MONUMENTS HISTORIQUES



LEGENDE

Projets de PDA

Abords MH

PÉRIMÈTRES DES 500 MÈTRES

PÉRIMÈTRE MH

IMMEUBLES CLASSÉS OU INSCRITS

En instance de classement

Partiellement inscrit

Inscrit

Partiellement inscrit-Classé

Partiellement classé

Classé

Par défaut

Localisation du monument concerné

unité départementale de l'architecture et du patrimoine
du Rhône et de la Métropole de Lyon

Le Grenier d'Abondance – 6 quai Saint-Vincent, 69283 LYON cedex 01
☎ : 04 72 26 59 70 ✉ : udap69@culture.gouv.fr

